

Procès verbal du Conseil d'Ecole du lundi 7 novembre 2022

Présents		
<u>Personnels de l'Education Nationale</u>	<u>Représentants des parents d'élèves élus</u>	<u>Représentants de la mairie</u>
Mme Lhyver Enseignante Mme Montfort Enseignante Mme Bernard Enseignante stagiaire M Urvoy Enseignant et Directeur	Mme Cariou Aurélia Mme Thiery Stéphanie Mme Dagorn-Giquel Fanny M Bruno Armand Mme Poulhalec Morgane	Mme Henné Adjointe aux affaires scolaires Mme Nerzic Éluë
		<u>Délégué Départemental de l'Education Nationale</u> (DDEN)
		M Guyader
Absents / Excusés		
Mme Arzel Inspectrice de l'Education Nationale	Mme Le Mao Sandrine	M Le Maire

1- Installation du conseil d'école

Le conseil d'école s'ouvre sur un tour de table des participants. M Urvoy remercie les parents élus pour leur implication et débute le conseil d'école par la lecture et le vote du règlement intérieur du conseil d'école.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

2- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école.

M Urvoy s'assure que les participants ont bien reçu le Procès-verbal du conseil d'école du mois de juin. Il indique que le document est disponible sur le site internet de l'école et envoyé par courriel à toutes les familles.

3- Lecture, modifications et vote du règlement intérieur

Il n'y a pas de modifications majeures du règlement intérieur. Certains points sont à retravailler à la lecture du règlement départemental des écoles.

- Admission des 2 ans (modification de l'art 1-B)

Les enfants ayant l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire pourront être admis dans la limite des places disponibles. L'admission en Toute Petite Section (classe des 2-3 ans) se fait en fonction du projet d'accueil établi par l'école présenté aux familles au moment de l'inscription. Des adaptations de scolarisation peuvent être appliquées en discussion avec les familles concernées.

Un enfant atteignant l'âge de 2 ans entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre de l'année scolaire, peut être accueilli seulement si les capacités d'accueil le permettent.

- Anniversaires (ajout 3-D)

Dans de le cadre du programme de santé à l'école, les bonbons ne sont pas autorisés pour les anniversaires. Les familles souhaitant "marquer" l'anniversaire de leur enfant peuvent apporter un gâteau pour la classe.

- Objets connectés (modification de l'art 4 B)

Les objets connectés (comme les montres connectées par exemple) ne sont pas autorisés.

Le règlement est approuvé à l'unanimité. Il sera diffusé dans les cahiers des élèves et signé par les familles. Il sera aussi disponible sur le site de l'école.

4- Organisation pédagogique et effectifs

Organisation des classes				
TPS	4	21	TPS PS MS	Mme Lhyver
PS	8			
MS	9			
GS	9	20	GS CP CE1	Mme Montfort
CP	7			
CE1	4			
CE2	7	20	CE2 CM1 CM2	M Urvoy
CM1	8			
CM2	5			

61 élèves sont inscrits à cette rentrée. 2 élèves de TPS vont intégrer l'école au mois de janvier.

Personnels de l'éducation nationale :

Enseignants :

Mme Nathalie Lhyver, en charge des TPS PS MS et des GS sur une partie de la journée.

Mme Catherine Montfort, en charge des CP CE1 et des GS et des CE2 sur une partie de la journée.

M Cyrille Urvoy, directeur et en charge des CE2 CM1 CM2

Mme Claire Siquin intervient 12 mardis dans la classe de M Urvoy (journées administratives du directeur)

Mme Pauline Bernard intervient en tant qu'enseignante stagiaire dans la classe de Mme Lhyver le lundi et un mardi toutes les 3 semaines.

Personnels municipaux :

ATSEM :

Mme Emilie Simon / Mme Louise Hanvic, 4 matinées.

Service animation

Isabelle Dufour, responsable du service périscolaire de l'école. Elle est accompagnée de Julien Glérand

Restauration et Ménage

Annie Guillou / Nadia Gouic

4- Projets de l'année

Parcours de l'éco-citoyen

L'AME (CE2 CM1 CM2)

Projet d'Aire Marine Educative avec le soutien de la mairie et de Quimperlé Communauté. M Urvoy interroge Mme Henné sur le renouvellement du soutien de la mairie par la subvention AME . La mairie indique que les directeurs.trices des écoles publiques vont être reçus en mairie afin de programmer les besoins en budget. Les élèves sont retournés sur leur AME et ont travaillé autour des marées, de la pêche et de l'ornithologie avec le soutien de l'Association Naturaufil. Le projet sera présenté aux élus d'ici la fin de l'année. Les élèves ont organisé leur 1^{er} conseil des enfants de la mer le 14 octobre ce qui a permis aux élèves de fixer leurs objectifs de travail sur leur AME cette année. Ils ont émis le souhait de travailler sur les habitats des animaux marins et se rendront au marinarium de Concarneau.

Le projet natur'aufile

Les classe de maternelle et de CP CE1 se sont inscrites au dispositif nature et sont en attente des retours des classes choisies.

La découverte de la forêt

Les maternelles, CP et CE1 se sont rendus dans la forêt de Toulfoën à Clohars-Carnoët afin de rencontrer M Le Vallegant, garde forestier. Concernant les sorties scolaires avec pique-nique, les enseignants ont été informés du changement de politique de la commune concernant les pique-niques des accompagnants. Traditionnellement, les adultes accompagnateurs disposaient du pique-nique de manière gracieuse. Depuis la rentrée, la tarification s'applique aux adultes, par conséquent lors des pique-niques d'école il sera demandé aux parents accompagnateurs d'apporter leur pique-nique.

Le Conseil Municipal des Enfants (le CME)

5 élèves de CM1 ont été candidats pour intégrer le Conseil Municipal des Enfants de la commune. Après avoir mené campagne, les élèves du CP au CM2 ont voté pour élire les 4 représentants de l'école. Une belle leçon de citoyenneté à l'école.

Parcours santé

Projet santé bucco-dentaire

Les élèves de TPS PS MS et GS ont participé à une intervention autour du brossage des dents avec le soutien de l'infirmière scolaire. Les familles ont apporté une brosse à dents et un gobelet pour que les enfants de maternelles puissent se brosser les dents le midi après le repas.

Semaine du goût

Les élèves de CP CE1 ont participé à la semaine du goût.

Parcours culturel

Musique :

Les maternelles participent au projet musique avec Sylvain Bouchacourt durant le 1^{er} semestre. Ils travaillent autour des contes.

Musique et danse :

Les GS CP CE1 bénéficieront d'une intervention conjointe musique et danse avec Caroline Le Goff intervenante danse à Quimperlé Communauté et Sylvain Bouchacourt.

Initiation au breton :

Les élèves de maternelle bénéficient du dispositif breton financé par la mairie et le conseil départemental. Chaque semaine Eve Le Faucheur intervient auprès des enfants durant une heure.

Les projets à venir :

- Organisation d'un cycle d'échecs à l'école avec un intervenant (8 séances du CP au CM2)
- Organisation d'un cycle sportif Rugby au 3^{ème} trimestre avec un intervenant de la fédération (du CP au CM2)
- Participation au projet école et cinéma (3 films dans l'année) de la maternelle au CE2)
- Participation au dispositif Dis-moi ton livre pour les 3 classes ainsi que la participation au festival rêves d'océans pour les maternelles.
- Spectacle de magie financé avec la dotation de l'Amicale Laïque à la salle numéro 3 (maternelles/CP/CE1) le jeudi 15 décembre.
- Spectacles vivants avec la programmation Très tôt théâtre de Quimper.
- Visite de la caserne des pompiers (en lien avec la formation au premiers secours) de la maternelle au CE2
- Une intervention de la MAIF pour les CP CE1 CE2 autour des gestes de premiers secours
- Permis internet CM
- Une sortie au musée départemental de Quimper pour les maternelles, CP CE1
- Un cycle de 7 séances de piscine de la maternelle au CE2.

Les enseignants remercient la mairie, Quimperlé Communauté, l'Association des Parents d'élèves et l'Amicale Laïque pour leur soutien à l'école publique.

5- Exercices de sécurité au sein de l'école

Le mardi 22 novembre aura lieu un exercice PPMS (Plan de Prévention de Mise en Sécurité) sur le risque « intrusion », le mardi 13 décembre aura lieu l'exercice PPMS « tempête ». Les parents seront informés des dates d'exercices dans les cahiers.

Exercice incendie :

Le 1^{er} exercice évacuation s'est déroulé sans difficulté le 22 septembre 2022

6- Les travaux et investissements

Travaux durant les congés d'automne

Les fenêtres du couloir d'élémentaire ont été changées.

Chauffage :

Les enseignants demandent à la mairie si des dispositions particulières sont mises en place. Mme Henné indique que la mairie suit les préconisations de l'État concernant l'énergie et que les bâtiments seront sûrement équipés de thermomètres afin d'affiner les informations relatives aux températures.

Demandes d'investissements et budget :

La demande d'investissement pour 2023 est prête et va être transmise aux élus. Les enseignants interrogent la municipalité quant aux dotations qui seront votées en 2023. Mme Henné indique que les décisions budgétaires ne sont pas encore engagées et que la priorité est bien entendu donnée aux écoles mais qu'il est possible que des arbitrages soient opérés. Le travail préparatoire entre les écoles publiques et la mairie devrait permettre d'ajuster les besoins en budget pour y répondre au mieux.

Concernant la situation budgétaire, Mme Cariou, parent élue, questionne la mairie quant à la réflexion débutée l'année scolaire précédente autour des bâtiments scolaires. Mme Henné indique que l'idée de base était de faire appel à un prestataire pour réaliser une étude prospective notamment sur l'évolution de la population. Cela représente un coût de 5000€, il a donc été décidé d'abandonner l'idée de prestataire et de réaliser cette étude en interne. L'objectif de la mairie reste de mener à bien la réflexion autour des bâtiments scolaires en lien avec l'école et les familles.

7- Retour sur le comité de pilotage du PEDT

Suite à la réunion du mois de septembre a permis de déterminer les actions à engager dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire de la commune. L'objectif du PEDT est de réfléchir à la vie de l'enfant sur la commune de la petite enfance à l'adolescence.

La prochaine réunion autour du PEDT se tiendra le mardi 29 novembre et sera la conclusion du projet.

8- Programmation des prochains conseils d'école

M Urvoy propose la tenue des prochains conseils d'école

- Le jeudi 9 février 2023
- Le jeudi 15 juin 2023

Les participants se séparent à 19h15.

Le président
M Urvoy

Les secrétaires
Mme Lhyver / Mme Montfort